



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Internet

Question écrite n° 95897

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'absence de déontologie des blogs. De plus en plus de blogs sont utilisés comme des outils de propagande ou de diffusion de fausses rumeurs. Gratuits, faciles à créer et à alimenter par des procédures automatiques, les blogs sont une source considérable de « splogging ». Il aimerait donc connaître sa position sur ce sujet et souhaiterait savoir si la création de labels (blog commercial, blog politique, blog personnel, etc.) en matière de blogs est envisageable.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95897

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juin 2006, page 5763